

**A.A.C.E. Ile-de-France**

*Membre français de Grant Thornton International*

100, rue de Courcelles

75017 PARIS

S.A. au capital de € 230.000

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**

1/2 place des Saisons

92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DÉFENSE 1

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Versailles

## **ALTAREA**

Société en Commandite par Actions

au capital de 166.733.996,78 Euros

8, avenue Delcassé

75008 PARIS

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code  
de commerce relatif au montant global des rémunérations  
versées aux personnes les mieux rémunérées pour  
l'exercice clos le 31 décembre 2012**

**A.A.C.E. Ile-de-France**  
*Membre français de Grant Thornton International*  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de PARIS  
100, rue de Courcelles  
75017 PARIS

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de VERSAILLES  
1/2, place des Saisons  
92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DEFENSE 1

---

## **ALTAREA**

Société en Commandite par Actions au capital de 166.733.996,78 Euros  
8, avenue Delcassé  
75008 PARIS

### **Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

#### **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Gérant. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

.../...

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1.595.429 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins

Les Commissaires aux Comptes

Paris et Paris la Défense, le 5 juin 2013


**A.A.C.E. Ile-de-France**

*Membre français de Grant Thornton International*



**Michel RIGUELLE**

**ERNST & YOUNG et Autres**



**Jean-Roch VARON**

# *Annexes*



Société en commandite par actions au capital de 166.733.996,78 euros  
Siège social : 8, avenue Delcassé – 75008 PARIS  
335.480.877 RCS PARIS  
ISIN 0000033219  
Marché Réglementé : Compartiment A NYSE EURONEXT PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE MIXE DU 27 JUIN 2013**

*Exercice clos le 31 décembre 2012*

**ATTESTATION ETABLIE AU TITRE DE L'ARTICLE L 225-115 § 4  
DU CODE DE COMMERCE**

Etant précisé que la Société ALTAREA compte moins de deux cents salariés, le montant global des rémunérations versées en 2012 aux personnes les mieux rémunérées de la Société ALTAREA a ressorti à 1.595.429 euros.

Fait à PARIS  
Le 30 mai 2013

Pour la Gérance  
Société ALTAFI 2  
Représentée par son Président  
Monsieur Alain TARAVELLA